



SARL HDR Maçonnerie
14 rue Roland Garros,
14760 Bretteville-sur-Odon
06.59.93.54.75
hdrbatiment14@gmail.com

Conditions générales de vente (CGV)

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations de la société HDR Maçonnerie et de ses clients dans le cadre de la vente de prestations de maçonnerie, gros œuvre, rénovation et autres services liés au bâtiment. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

Article 2 – Devis et commande

Les devis établis par HDR Maçonnerie ont une durée de validité de 30 jours à compter de leur émission.

La commande est réputée ferme et définitive après signature du devis par le client, précédée de la mention « Bon pour accord » et du versement de l'acompte prévu le cas échéant.

Article 3 – Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif. HDR Maçonnerie ne pourra être tenue responsable d'un retard dû à des causes extérieures (intempéries, ruptures de stock, retard de livraison de matériaux, etc.).

Article 4 – Conditions de paiement

4.1 – Délais de paiement

- Clients particuliers : le paiement intégral de la facture doit être effectué dès réception, à compter de sa date d'émission.
- Clients professionnels : le règlement total de la facture doit intervenir dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.
- Facture à l'avancement : le règlement de la facture doit intervenir dans un délai de 72 heures à compter de la date d'émission de la facture.

4.2 – Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur, majoré de 10 %. Le retard de paiement entraînera un arrêt total du chantier jusqu'à règlement de la facture.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera exigible

conformément à l'article D441-5 du Code de commerce.

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client particulier dispose d'un droit de rétractation de 15 jours à compter de la signature du devis ou du bon de commande.

Ce droit ne s'applique pas si les travaux ont commencé avant la fin de ce délai, avec l'accord exprès du client.

Article 6 – Réclamations et litiges

Toute réclamation relative à l'exécution des travaux doit être adressée par écrit à HDR Maçonnerie dans un délai de 8 jours après la fin des prestations.

En cas de désaccord, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social de HDR Maçonnerie.

Article 7 – Responsabilité et garantie

HDR Maçonnerie s'engage à réaliser les travaux conformément aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur.

Les travaux bénéficient des garanties légales applicables (garantie de parfait achèvement, garantie biennale et garantie décennale).

Article 8 – Force majeure

La responsabilité de HDR Maçonnerie ne saurait être engagée en cas de retard ou de non-exécution résultant d'un cas de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, grève, pandémie, etc.).

Article 9 – Données personnelles

Les informations collectées auprès des clients sont utilisées uniquement pour la gestion administrative et commerciale.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 10 – Acceptation des conditions

La signature du devis ou du bon de commande par le client vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.